



JEAN-MICHEL MIS

ANCIEN DÉPUTÉ

INVITÉ DE LA TABLE RONDE
« LE MARCHÉ DE LA SÉCURITÉ
À HORIZON 2030 - SON
ENVIRONNEMENT NORMATIF,
LÉGISLATIF ET L'ÉVOLUTION
DES TECHNOLOGIES »

CONGRÈS GPMSE
VENDREDI 09 JUIN 2023

Jean-Michel MIS est un homme politique et expert français en sécurité intérieure. Il a été élu député de la Loire en 2017 et a exercé cette fonction jusqu'en 2022.

Membre de la commission des lois et de l'Assemblée parlementaire franco-allemande, il a été rapporteur du volet "sécurité intérieure" du projet de loi porté par Gérald Darmanin, Responsabilité pénale et sécurité intérieure. Il a également été parlementaire en mission auprès du Premier ministre Jean Castex sur la modernisation des forces de sécurité intérieures en vue des grands événements, tels que la coupe du monde de Rugby 2023 et les Jeux olympiques 2024.

Jean-Michel MIS a également été co-rapporteur des missions d'information sur les blockchains, sur l'évaluation de la loi renseignement de 2015 et sur l'identité numérique. Il a été vice-président du rapport parlementaire sur la souveraineté numérique nationale et européenne, ainsi que responsable de texte du projet de loi n° 2018-133 du 26 février 2018 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité : directive NIS et Programme Galileo.

En outre, il est Colonel dans la réserve citoyenne de la Gendarmerie nationale et membre du Conseil d'administration de la Fédération française de la cybersécurité.

Auditeur de la première session nationale souveraineté numérique et cyber sécurité de l'INHES (Institut national des hautes études de la Sécurité et de la Justice) et de l'IHEDN (Institut des hautes études de Défense nationale).

Il accompagne aujourd'hui entreprises et collectivités et œuvre au rapprochement de la sphère publique et de la sphère privée en qualité de Président du cabinet conseils en affaires publiques VIA PUBLICA"